

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20230626-D_26_06_2023_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2023

Délibération n°26-06-2023-003

5.3 Désignation de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 26 juin 2023*

Date de convocation	20 juin 2023
Date d'affichage	20 juin 2023

Membres en exercice	55
Membres présents	39
Votants	47 (dont 8 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le 26 juin à 18h00, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Saint Denis des Coudrais, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : 37 - M. Serge AUGER, M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, M. Pierre BOULARD, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHET, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Eric PAPILLON, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT.

Etaient représentés : 2 - M. Michel ODEAU représenté par Mme Clara BONTEMPS, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

Pouvoirs : 8 – Mme Catherine BOSSY ayant donné pouvoir à Mme Christine CORMIER, Mme Patricia ÉDET ayant donné pouvoir à M. Thierry RENVOIZÉ, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à Mme Sylvie SEQUEIRA, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Laurent PHILIBERT, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL, M. Xavier TERRIER ayant donné pouvoir à M. Régis BOURNEUF, Mme Christiane VAN RYSSEL ayant donné pouvoir à Mme Catherine CHANTEPIE.

Etaient excusés : 8 - M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pascal BOURGOIN, Mme Marie-Line LEDRU, M. José PLANS, M. Gaëtan THOMAS, M. Didier TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

Secrétaire de séance : M. Jean-Yves HERMELINE.

**GOUVERNANCE : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT
POUR LE CEREMA**

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°12-04-2023-018 en date du 18 avril 2023 relative à l'adhésion au CEREMA,

Vu le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que le Conseil communautaire a validé l'adhésion de la Communauté de communes au CEREMA.

EST INFORME que le CEREMA est un établissement public qui vient en appui aux politiques publiques en termes d'ingénierie et d'expertise technique dans différents domaines : aménagement du territoire, mobilités, bâtiment, environnement et risques, ...

PREND ACTE de l'obligation pour la Communauté de communes de désigner un représentant titulaire pour cet organisme.

DESIGNE M. Didier REVEAU en qualité de représentant titulaire et M. Thierry RENVOIZÉ en qualité de suppléant pour représenter la Communauté de communes au titre de cette adhésion.

Adopté à l'unanimité

Voix pour :	47
Voix contre :	0
Abstention :	0

Fait et délibéré en séance publique
Le 26 juin 2023

Pour extrait conforme
Le 27 juin 2023

Le Président

M. Didier REVEAU